

Jeudi 24 mars 2016

A Bourg-Achard

Un collège nommé Simone Veil

Pouvant accueillir 800 élèves, 50 enseignants et 20 agents administratifs et techniques, le nouveau collège de Bourg-Achard porte maintenant le nom de Simone Veil. Il a été inauguré ce jeudi par le président du Département de l'Eure, Sébastien Lecornu, en présence du fils de cette personnalité marquante du paysage politique français mais aussi de Philippe Fatras, le directeur académique des services de l'Education nationale et des conseillers départementaux du canton, Marie Tamarelle-Verhaeghe et Benoît Gatinet.

« Nous avons désormais un très bel outil, baptisé du nom que nous avons choisi collectivement. A nous, aujourd'hui de faire vivre ce superbe établissement car au delà des murs, le collège Simone Veil ce sont avant tout des élèves et une communauté éducative. Mais il est évident qu'il est nettement plus facile de travailler dans ces nouvelles conditions », se réjouit jeudi en fin de matinée, le principal du collège de Bourg-Achard, Régis Delabrière, dans l'enceinte de son nouvel établissement, fraîchement baptisé collège Simone Veil.

Depuis le retour des vacances de Noël, les collégiens goûtent aux nouvelles installations. Plus moderne, plus fonctionnel, profitant au mieux de la lumière naturelle et répondant ainsi pleinement aux nouvelles exigences des élèves, des enseignants et de la communauté éducative, le nouveau collège de 7 600m², d'un montant de 15 millions d'€, s'inscrit dans la démarche Haute Qualité Environnementale. Il a obtenu la certification « très performant » dans quatre domaines : la gestion de l'énergie, la gestion des déchets, l'entretien et la maintenance des locaux.

« Liberté, égalité, fraternité : des valeurs essentielles »

« Ce collège représente un triple succès : un succès citoyen d'abord et dans les circonstances troublées que l'on connaît ce n'est pas le moindre, un succès bâtiminaire avec un investissement de 15 millions d'euros qui a profité en quasi-exclusivité à des entreprises locales et régionales et enfin un succès pédagogique, l'éducation des collégiens étant plus faciles à réussir dans un environnement propice et favorable », souligne à son tour le président du Département, Sébastien Lecornu avec à ses côtés, Pierre-François Veil, le fils de Simone Veil dont le nom est maintenant associé au nouveau collège de Bourg-Achard.

« Maman aurait été touchée et fière de voir cet établissement et surtout de vous voir, vous », lance l'invité de marque en s'adressant aux collégiens réunis dans la cours de l'établissement. *« Je pense qu'elle aurait aussi insisté sur les mots qui figurent au fronton du collège : liberté, égalité, fraternité. Ce sont des valeurs essentielles que vous aurez bientôt à défendre à votre tour ».*

A savoir

Une architecture fonctionnelle et agréable

La conception et la construction du nouveau collège ont été confiées aux cabinets d'architectes eurois Carpentier Decrète et Etienne Lemoine. Les entreprises retenues, toutes normandes - dont 8 euroises -, ont réalisé cet équipement en 22 mois.

L'accent a été mis sur l'organisation des différents espaces qui constituent la vie d'un collège. La distribution a été pensée pour faciliter les déplacements et une bonne lisibilité des différentes fonctions. Pas oublié non plus, un grand hall ainsi qu'un vaste espace sur deux étages ayant pour but d'être un lieu de rencontre et d'échange, vecteur d'apprentissage de la vie en société. L'orientation du bâtiment permet à 100 % des salles de classe d'être en exposition Nord-Sud, limitant l'effet de surchauffe et d'éblouissement.

Le choix d'une construction neuve

Bourg-Achard et les communes voisines enregistrent depuis déjà quelques années une croissance démographique particulièrement développées. Avec pour conséquence une augmentation sensible des effectifs accueillis au sein des établissements scolaires et notamment dans le collège Jean-de-la-Varende.

Edifié initialement en 1967, ce collège avait été doté en 1987, d'un deuxième bâtiment. Toutefois, cet agrandissement n'a pas pour autant résolu tous les problèmes de vétusté de la structure, de difficultés de mise en conformité, d'accessibilité aux personnes touchées par un handicap ou encore les normes de performances énergétiques.

Après des études poussées, la décision de reconstruire un nouvel établissement a été prise. Cette option a permis aux enseignants de poursuivre leurs cours dans l'ancien collège sans aucun dysfonctionnement pendant la durée du chantier qui s'est tenu de février 2014 à janvier de cette année. Les anciens bâtiments du collège, hors les logements, sont en négociation de vente. Une reprise est envisagée par la municipalité de Bourg-Achard.

Contact presse

Département de l'Eure

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr

